

**En** 1656, l'Homme observe les anneaux de Saturne ; en 1929, l'Homme découvre les galaxies ; en 1969, l'Homme marche sur la lune. Et si en 2010, l'Homme revenait sur terre ? Dans le cadre de l'année internationale de la biodiversité, la communauté d'agglomération du Grand Dole met en valeur plusieurs programmes visant à préserver la diversité biologique. A découvrir chaque mois dans votre quotidien.

Avril 2010

## Heureux comme un poisson en forêt de Chaux !

Quand on pense Forêt de Chaux, les images de sangliers et de cerfs défilent plus facilement que celles de la truite fario ou de l'écrevisse. Pourtant, la forêt abrite une grande quantité d'espèces aquatiques. La Clauge et la Doulonne sont par exemple les terrains de jeu du chabot, de la lamproie de planer et de l'écrevisses à pied blanc, des

espèces rares au niveau européen. Afin de mieux connaître la répartition de ces espèces sur le massif et surtout de connaître l'état de conservation de leur population, le Grand Dole a lancé une étude qui devra permettre d'identifier les éventuels problèmes sur les cours d'eau (pollution, assèchement ...) et les solutions à mettre en œuvre

pour préserver ou restaurer ces rivières.

### Des études : pourquoi ?

Cette étude, comme d'autres menées sur des thématiques différentes (amphibiens en forêt de Chaux, oiseaux dans le massif de la Serre, pelouses sèches sur le Mont-Roland ...), permet d'avoir une photographie à l'instant 0 de l'état de conservation

du patrimoine naturel sur le territoire du Grand Dole et les sites Natura 2000. Les élus auront alors les outils pour pouvoir orienter et prioriser les actions en fonction des enjeux et des états de conservation : restauration de mares, reméandrement de cours d'eau, franchissement de ruisseaux ... Les résultats sont attendus fin 2010.

Pour connaître le planning des animations liées au programme biodiversité 2010, [www.grand-dole.fr](http://www.grand-dole.fr)



**GRAND DOLE**

Communauté d'agglomération



2010 Année Internationale de la Biodiversité